* **[CONSEIL DE SÉCURITÉ](http://www.un.org/press/fr/un-bodies/security-council)**

**7880E SÉANCE – APRÈS-MIDI**

**À la veille du retrait de l’ONUCI, la Côte d’Ivoire doit relever les défis résiduels, souligne la Chef de la Mission devant le Conseil de sécurité**

La Côte d’Ivoire doit relever les défis qui l’attendent à la veille du retrait de l’Opération des Nations Unies en Côte d’Ivoire (ONUCI), prévu le 30 juin 2017, a déclaré, cet après-midi, devant le Conseil de sécurité, la Représentante spéciale du Secrétaire général pour ce pays, Mme Aïchatou Mindaoudou.

« Le départ de l’ONUCI est imminent.  Ce n’est plus qu’une question de mois.  Quatre mois », a souligné la Chef de la Mission, venue présenter le dernier [rapport](http://www.un.org/fr/documents/view_doc.asp?symbol=S/2017/89)\* en date du Secrétaire général sur les activités de celle-ci.  « Les actifs de la Mission sont en cours de liquidation, conformément au plan élaboré et approuvé par le Secrétariat.  Le 15 février, la majorité du personnel en uniforme aura définitivement quitté la Côte d’Ivoire. »

Si, « une fois de plus », la Côte d’Ivoire a « passé avec succès le test » de l’organisation d’élections démocratiques en 2016, des défis requièrent encore néanmoins l’attention du Gouvernement ivoirien, avec l’accompagnement de leurs partenaires, « des défis qui, pris individuellement ou ensemble, ont une incidence certaine sur la marche de la Côte d’Ivoire vers une paix et une stabilité durables », a prévenu la haute fonctionnaire.

Il s’agit notamment de la réconciliation nationale, « qui doit être poursuivie », de la justice transitionnelle, « qui doit être accélérée », du secteur de la sécurité, « qui doit être complètement réformé », et des ex-combattants, « qui doivent être réintégrés durablement ».

Sans compter les améliorations additionnelles nécessaires des droits économiques, sociaux et culturels de la population afin d’éviter les revendications intempestives et les paralysies engendrées par les grèves des fonctionnaires et les manifestations des populations.

Certains éléments des forces armées, mais aussi des gendarmes, des gardes pénitenciers et des pompiers, se sont ainsi mutinés en janvier 2017 pour réclamer des émoluments et de meilleures conditions de vie, a relevé Mme Mindaoudou.

« La mise en œuvre urgente de la loi de 2015 portant organisation de la défense et des forces armées de Côte d’Ivoire, les lois de programmation militaire 2016-2020 et de sécurité intérieure 2016-2020 devraient apporter une solution définitive aux revendications exprimées », a-t-elle estimé.

« La Côte d’Ivoire est un pays en paix et en sécurité », a affirmé, de son côté, le Ministre ivoirien des affaires étrangères, M. Marel Amon-Tanoh, pour qui les mutineries d’une frange de l’armée, « fondées sur des revendications corporatistes anciennes », ne sauraient remettre en cause un tel constat.  Ces soulèvements ont conduit à accélérer la professionnalisation des forces de sécurité, en accordant une attention particulière à l’amélioration des conditions de vie des soldats, a-t-il affirmé.

Selon le Chef de la diplomatie ivoirienne, la nouvelle Constitution dote le pays d’institutions solides, crédibles et démocratiques, comme le prouve « la pluralité de la première Assemblée nationale de la troisième République », marquée par le retour de l’opposition et la présence de nombreuses personnalités indépendantes des partis politiques.

La Représentante spéciale a d’ailleurs salué les conditions dans lesquelles se sont déroulés le référendum constitutionnel du 30 octobre 2016 et les élections législatives du 18 décembre 2016, en dépit de quelques contestations avant la tenue du scrutin référendaire ainsi que de problèmes relevés dans certains bureaux de vote au cours des élections législatives.

M. Amon-Tanoh s’est enorgueilli d’un taux de croissance du PIB moyen de 9% par an, sur les cinq dernières années, ainsi que du montant élevé des investissements étrangers directs cumulés, en assurant que le Gouvernement s’attèle à redistribuer les fruits de cette croissance par le biais de sa politique de développement inclusif.

D’une manière générale, les progrès accomplis par la Côte d’Ivoire ont été salués par l’Uruguay et la Bolivie.

Ceci étant, la réconciliation nationale progresse beaucoup plus lentement que la croissance économique, s’est inquiétée Mme Mindaoudou, qui a également regretté que les poursuites des auteurs présumés de crimes commis pendant la période postélectorale restent « encore timides », compromettant la stabilité à long terme de la Côte d’Ivoire.

Mais la publication du rapport de la Commission dialogue, vérité et réconciliation marque une avancée notable dans le processus de réconciliation nationale, à laquelle pourrait contribuer la mise en place d’un nouveau sénat.

En outre, a-t-elle poursuivi, la disposition du Gouvernement à poursuivre l’indemnisation des victimes des crises passées, le dégel des biens, la restitution des logements occupés ainsi que des mesures de grâce prononcées par le Président de la République lors de son message du nouvel an, en faveur de 2 942 détenus, dont certains liés à la crise postélectorale, contribuent également à cette « dynamique positive ».

Pour le Ministre, la fermeture prochaine de l’ONUCI ne devrait pas mettre fin à la collaboration avec les Nations Unies, en particulier dans le cadre des efforts pour relever les défis régionaux, notamment la lutte contre le terrorisme.  L’attentat de Grand-Bassam a mis en exergue la grande capacité des forces ivoiriennes à répondre de manière appropriée à ce type de menace, a-t-il assuré.

C’est dans le cadre d’une collaboration étroite avec Abidjan que l’ONUCI, a indiqué la Représentante spéciale, a élaboré le plan de transition formellement approuvé par les acteurs concernés le 17 octobre 2017 et qui identifie les priorités résiduelles à travers six domaines clefs: cohésion sociale; droits de l’homme; réforme du secteur de la sécurité; démobilisation, désarmement et réintégration, gestion des armes et désarmement civil; défense, sécurité et maintien de l’ordre; communication.

Le transfert de ces fonctions prioritaires au Gouvernement, à l’équipe de pays des Nations Unies et aux autres partenaires est, à ce jour, « quasiment terminé ».  Parallèlement, la mise en œuvre des activités prévues dans le plan de clôture définitif de l’ONUCI, prévue le 30 juin 2017, avancent au rythme prévu.  « Le personnel civil a graduellement été réduit. »

À la fin du mois d’avril 2017, il ne restera plus que 159 civils dont 148 seront exclusivement chargés de la clôture physique de la mission; l’ensemble des bureaux de terrain, qui étaient au nombre de 61 au départ, seront totalement fermés à compter du 15 février prochain.

« Nous pouvons tous nous féliciter de l’achèvement de la mission de l’ONUCI, six ans après la guerre civile », a affirmé, quant à lui, le représentant du Japon, avant de se dire convaincu que « l’ONUCI restera éternellement dans l’histoire des opérations de maintien de la paix des Nations Unies ».

Après avoir reçu l’aide de la communauté internationale, la Côte d’Ivoire est maintenant prête à participer davantage aux opérations de maintien de la paix des Nations Unies, a annoncé le Ministre ivoirien au terme de son intervention.